

.....LES RENCONTRES DE L'OZP.....

OZP

Association

Observatoire des zones prioritaires

15 place d'Aligre - 75012 PARIS

06 43 78 69 03

secretariat@association-ozp.net

n° 85 – janvier 2011

L'évaluation par les compétences pour donner plus de sens à l'école

Compte rendu de la réunion publique du 12 janvier 2011

*Pour cette rencontre, deux professeurs référents au Réseau Ambition Réussite (RAR) Georges Clémenceau dans le quartier de la Goutte d'or du XVIII^e arrondissement de Paris, **Oihandi Boedanaba** et **Laura Guiran**, ont explicité séparément leur travail.*

***Aude Delatouche** de son côté, enseignante en RASED dans le même RAR, a présenté l'étude sur la mise en œuvre du socle commun qu'elle a réalisée dans le cadre d'un master.*

Le texte complet de ces trois interventions est reproduit en pièces jointes en bas de la page Web.

Cette rencontre a été marquée par une opposition ou une tension entre d'une part des témoignages forts et positifs pour une approche par compétences de l'enseignement et des évaluations et d'autre part le constat que beaucoup d'enseignants ne se sont pas approprié cette approche et des critiques fortes et diverses sur la validation des compétences dans le cadre de la mise en œuvre du socle commun.

1 - L'approche par compétences est-elle positive pour la réussite des élèves ?

Les témoignages de deux professeurs référents du collège Georges Clémenceau ne laissent pas de doutes sur ce sujet.

Oihandi Bordonoba a expérimenté cette approche en CM2, où elle travaillait déjà avec des enseignants de collège sur la continuité dans le travail de maîtrise de la langue avant de devenir professeur référent avec responsabilité d'une classe de 6^{ème}. Elle décrit les avantages pour les élèves mais aussi les interrogations sur les pratiques qu'elle suppose.

Pour les élèves, leurs regards sur leurs difficultés, leurs demandes d'aide changent. Ils opèrent un lien entre les disciplines. Ils sont d'autant plus impliqués dans la tâche et dans la classe que l'objectif est explicite. Ils savent pourquoi ils travaillent, vers quoi on les mène, ils connaissent le sens de leur tâche et ils se mobilisent. Laura Gouiran ajoute : « On les engage à s'interroger sur ce qu'ils sont en train de faire. Par exemple « savoir parler de soi » est une compétence qui les implique et ils y trouvent un motif pour « rester avec nous », malgré leurs capacités d'évasion. »

Leur rapport à l'école change et même les problèmes de comportement en sont moins prégnants.

Pour l'enseignant, « l'enjeu principal est d'interroger sa pratique pour la faire évoluer. » Cela demande un dialogue à tous les niveaux : entre professeurs, avec les élèves, avec les parents et entre parents et enfants. Le travail par compétences nécessite de recréer des liens : au sein de l'équipe pédagogique, entre élèves et dans la continuité entre école et collège.

Laura Gouiran, professeur d'anglais et professeur principal de la classe de 6^{ème} où l'évaluation par compétences est expérimentée, décrit la mise en œuvre et surtout les évolutions que cela a entraînées pour elle.

Le livret de compétences décrit les compétences devant être acquises en fin de troisième, mais il est apparu nécessaire d'élaborer un outil intermédiaire correspondant au travail fait en 6^{ème}. Il a fallu déterminer les critères et les modalités d'évaluation et, une fois le livret élaboré pour chaque discipline, rassembler les compétences transversales qui feraient l'objet d'une évaluation commune.

« Evaluer par compétences m'a obligé à m'interroger sur la pertinence de certains exercices... Dès lors que les élèves sont amenés à penser en termes de « je sais faire », j'ai dû me demander ce que je souhaitais que les élèves sachent faire, comment je les amenais à le faire et comment je vérifiais qu'ils avaient appris à le faire. C'est pour cela que les élèves ont été amenés à réfléchir aux compétences travaillées en classe et par conséquent aux compétences évaluées... Parfois leur difficulté à formuler la compétence venait d'un manque de clarté de l'énoncé de ma part. »

Les rencontres entre parents et professeurs ont été modifiées par cette nouvelle évaluation.

Elle confirme aussi l'évolution de l'ambiance de travail dans la classe, les élèves étant conscients de ce qu'ils travaillent et apprennent.

Elle souligne aussi combien la mise en œuvre est exigeante : difficulté de se mettre d'accord entre collègues, impossibilité de l'unanimité, existence de divergences de fond – faudrait-il travailler entre volontaires ? - et surtout surcroît de travail important pour élaborer ensemble les outils sans décharge ni financement.

Plusieurs participants souhaitent que ce livret de 6^{ème} soit mis en ligne et accessible à tous.

Une représentante du SNUipp rappelle que le premier degré a une expérience plus longue de cette approche par compétences. Certes il y a des incohérences entre les programmes, qui ont été changés, le socle commun, les livrets de compétences et la validation du pilier 2 ainsi que les évaluations nationales en CM2. Les changements de pratiques appellent une réflexion collective en amont de la mise en œuvre mais cette approche a un impact positif sur le travail en équipe et donne, malgré les difficultés, des leviers pour travailler autrement et faire réussir les élèves.

Elle demande leur avis aux intervenantes sur les « groupes de compétences » préconisés par l'institution. L.G. répond qu'elle a seulement vu des groupes de niveau, ce qui n'est pas du tout la même chose, et elle se pose des questions sur la gestion de groupes de compétences.

Une militante associative demande si les deux intervenantes peuvent prendre en compte ce qui est acquis ailleurs, en dehors de l'école, pour commencer à sortir de l'approche scolaro-centrée ?

O. B. - Non, malheureusement. Pour les élèves, apprendre, c'est écouter et répéter à l'école. Ils ont du mal à comprendre qu'ils savent des choses qu'ils ont apprises hors de l'école, par exemple une autre langue.

Un militant des Francas dit sa très vive satisfaction devant les témoignages entendus.

2 - Beaucoup d'enseignants ne se sont pas appropriés cette approche. La validation des compétences pose problème et le principe du socle commun est contesté.

Aude Delatouche, enseignante spécialisée en RASED dans le même RAR de la Goutte d'Or, présente les conclusions de son étude sur la mise en œuvre du socle commun, réalisée dans le cadre d'un master. Elle a décrit les écarts entre la prescription et la mise en œuvre, les imperfections multiples des outils mis à la disposition du terrain, les écarts entre les programmes et les livrets, les contradictions entre différents documents.

Jean-Claude Emin, (ancien sous-directeur à la DEPP) pointe une carence du pilotage national dans la mise en place de cette réforme capitale : il n'y a personne pour répondre aux critiques nombreuses et faire évoluer les outils mis à disposition. Il remarque par ailleurs dans les interventions entendues ce soir un risque de rétrécissement des enjeux de cet enseignement par compétences, ainsi quand il entend : « On enseigne des items.. ». Enfin, par rapport aux transformations profondes des pratiques qu'appelle cette réforme, il regrette la faiblesse du dispositif d'accompagnement.

Plusieurs types d'objections apparaissent dans le débat : les unes portent sur la difficulté de mise en œuvre de l'évaluation par compétences, d'autres sur le principe de cette évaluation et parfois sur le principe du socle commun.

Les contradictions entre les documents ont été analysées en détail dans l'exposé d'Aude Delahousse.

Sur le principe de cette évaluation, *plusieurs intervenants* insistent sur l'opposition entre programme et compétences. En outre, le fait que le BND en fin de 3^{ème} demande des notes apparaît contradictoire avec la validation du palier 3 sur la base du livret de compétences.

Certains demandent : « Que valide-t-on ? Si on valide dans une situation, est-ce transposable dans d'autres ? Qu'est-ce qui me garantit qu'une compétence que je considère comme acquise sera réellement mobilisable ailleurs ? ».

Un autre participant prend l'exemple du BII (informatique) pour dire qu'on valide n'importe quoi.

Comment valider une compétence complexe ? Par exemple, quand le livret demande au palier 3 « rédiger deux paragraphes argumentés », on voit que cela peut se traduire par des productions de niveaux très différents qui pourront être toutes validées.

Sur le socle commun, *un enseignant d'histoire géographie* déclare « refuser d'enseigner *a minima*. »

O. B. répond que l'approche par compétences peut être dissociée du socle commun. Le livret conçu par les professeurs de 6^{ème} du RAR n'est pas une préparation au palier 3 mais un outil

au quotidien pour la classe de 6^{ème}. Le livret de compétences pour valider le palier 3 du socle est un minimum, ce n'est pas le programme, c'est une toute petite partie de ce qu'on enseigne. La validation n'est pas une évaluation.

L. G. - Notre démarche est indépendante du socle, qui n'est pas encore mis en œuvre dans notre collège. Ce que nous voulions, c'était rendre compte aux élèves de ce qu'ils ont appris.

A. D. - Il s'agit avant tout de rendre plus lisible l'activité scolaire.

Une IEN demande aux intervenantes si elles ont utilisé en début de 6^{ème} les validations du palier 2 faites au CM2.

O. B. - Non, car l'absence de grilles de références, de critères d'évaluation dans les documents que j'ai reçus ne permettait pas de savoir ce qui a vraiment été validé. Il n'y a aucune uniformité des critères utilisés par les différents enseignants de CM2.

Un autre IEN : Maintenant, depuis peu, ces grilles de références existent.

Un professeur d'EPS rappelle que l'approche par compétences n'est pas nouvelle : on appelait ça « savoir en action ». Il relativise aussi les difficultés pointées par plusieurs intervenants : à chaque problème son outil. Rendre compte du travail fait en classe et de ce qui a été acquis est une chose et corriger un examen est une autre chose. Il n'y a pas de difficulté majeure à faire comprendre aux élèves que, le jour de l'examen, leur travail est évalué avec une note chiffrée par quelqu'un qui ne les connaît pas.

Le socle dit ce qui doit être assuré obligatoirement à tous les élèves. Les examens tels que le BND portent sur les programmes mais cela n'exonère pas de l'obligation de mener tous les élèves au moins au palier 3. Pour lui, l'intérêt de l'évaluation par compétence est de supprimer la fonction classante de l'évaluation par notes chiffrées.

F.-R. Guillaume (OZP) est frappé par l'exigence de cette approche par compétences. L'étude présentée, ainsi que le débat que nous avons, montre un degré d'appropriation très inégal par les enseignants. Il se demande si la mise en œuvre précipitée et sans accompagnement du socle commun ne va pas conduire à « faire semblant » sans que les pratiques changent vraiment.

Une enseignante se demande ce que l'on peut faire si la direction et l'équipe ne s'engagent pas. Ce qui a été décrit aurait-il été possible sans l'existence de professeurs référents ?

Un autre participant s'interroge : « Pourquoi est-il si difficile de se lancer ? L'engagement de toute une équipe est essentiel. Le socle apparaît comme un bloc, un autre univers où l'on craint de s'engager, il fait peur. »

Compte rendu rédigé par François-Régis Guillaume